

FP 3 - LE TRAITEMENT JURIDIQUE DU DOPAGE

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES :

10h-13h – 14h-18h

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière
13001 Marseille

COUT/TARIF

895 € Nets de taxe
Établissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Interentreprises - Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,
remise de :

- Attestation de compétences et de fin de formation
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Comprendre le dispositif législatif français
- Comprendre le dispositif normatif international
- Connaître la liste des produits et procédés dopants et interdits
- Gérer les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques
- Préparer juridiquement le suivi médical des sportifs du club
- Elaborer les obligations de l'équipe médicale du club
- Elaborer des stratégies de défense en cas de contrôles positifs

PUBLIC

Avocats, juristes de clubs, juristes de fédérations, personnel de santé

PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis

PROGRAMME**I – La prévention**

- A – Le périmètre de la lutte antidopage
Qu'est-ce que le dopage ? Quelles sont les personnes visées ?
Quelles sont les compétitions concernées ?

- B - Les moyens de la lutte antidopage
Certificat médical et licence
Localisation et passeport biologique
AUT et programmes d'information télévisés

II – La répression

- A – Les responsabilités du sportif
Les procédures disciplinaires nationales
Les procédures disciplinaires internationales
Les sanctions proprement dites
B – Les responsabilités de l'entourage du sportif
La responsabilité pénale

**LES + DE LA FORMATION**

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU
nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr

04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%
Taux de réussite : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



LE TRAITEMENT JURIDIQUE DU DOPAGE

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Bastien BRIGNON

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Co-directeur du Master Professionnel « Ingénierie des Sociétés »
- Directeur du DESU Droit et Pratique des Affaires

